

Sujet : [INTERNET] projets de parcs éoliens dans la Nièvre

De : @neuf.fr

Date : 01/12/2018 18:52

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Il est tout-à-fait déraisonnable de sacrifier des paysages entiers pour des raisons économiques, à plus forte raison quand elles sont contestables.

Parsemer le territoire national de 24.000 éoliennes, ce qui semble être l'objectif du gouvernement (triplement du parc actuel), est une pure aberration, non seulement sur le plan esthétique mais aussi écologique (1000 tonnes de béton par éolienne) et humain (nuisances visuelles et sonores pour les riverains, incertitudes médicales sur les infrasons, dévalorisation du patrimoine, dégâts sur la faune,...). Quant à la rentabilité des éoliennes, elle n'est même pas garantie compte tenu de leur fonctionnement intermittent...

Les responsables de ce gâchis devront un jour rendre des comptes. De même que le "tout nucléaire" imposé dans les années 50 est maintenant combattu non sans difficulté, il est hélas probable que le gouvernement actuel va s'entêter à poursuivre son objectif de

"maximum renouvelable" en imposant l'implantation d'éoliennes malgré l'opposition croissante de la population, sans même daigner

rechercher des alternatives acceptables, et que dans dans 50 ans il faudra de nouveau faire machine arrière, avec la difficulté de gérer d'encombrants cimetières

d'éoliennes. Il apparaît que bon nombre de projets éoliens sont ainsi autorisés malgré les avis négatifs des commissaires-enquêteurs.

Notre devoir est de continuer à dénoncer ces parodies de consultation démocratique, et à lutter pour préserver nos paysages des ravages décidés autoritairement par les gouvernements successifs.

Thierry M